

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2683

4 novembre 2011

SOMMAIRE

BCG Holding S.à r.l.	128750	DES Holding S.à r.l.	128780
Bethel Development & Services S.A.	128751	Diatec	128780
Bethel Development & Services S.A.	128751	Di Corso Holding S.A., SPF	128780
Bethel Investment II S.A.	128751	Dip Finance SPF	128779
Bethel Investment II S.A.	128751	Diversified European Credit S.A.	128780
BFSE Holding S. à r.l.	128752	Diversified Financials Europe S.A.	128778
Bill Boy Group S.A.	128752	DJ Manhattan Luxco S.à r.l.	128778
BlueCrest Emerging Markets S.à r.l.	128749	Domels S.à r.l.	128779
BlueCrest Strategic S. à r.l.	128750	DV-III Q-Lux Feeder S.à r.l.	128754
Boshua S.à r.l.	128750	Ebolux s.à r.l.	128782
Bosph Real Estate Holdings 2 S.à r.l.	128750	Enilec S.à r.l.	128780
Britania Investments S.à r.l.	128752	EOI Fire S.à r.l.	128782
Britcastle Invest S.A.	128752	EOI Fire S.à r.l.	128783
Canvest Corporation	128765	EOI Sykes S.à r.l.	128783
Capernaum Finance S.A.	128765	EOI Sykes S.à r.l.	128783
Carey Group Private Client Holdings S.à r.l.	128752	Erasmus Investments S.à r.l.	128781
Carey Group Private Client Holdings S.à r.l.	128753	ESB-LUX S.à r.l.	128783
Carlisle	128766	ESB-LUX S.à r.l. & Cie S.e.c.s.	128784
Carlix S.A.	128766	Esmeralda S.A.	128784
Carlix S.A.	128764	Espen Immobilière S.à r.l.	128754
CD Chateau S.à r.l.	128764	European Commodity Clearing Luxembourg S.à r.l.	128781
Ceramics Luxembourg 2 (f), S.à r.l.	128753	European Credit (Luxembourg) S.A.	128782
Chemtex Global S.à r.l.	128767	GASFRAC Luxembourg Finance S.à r.l.	128738
Chemtex Global S.à r.l.	128777	H.B.H. S.A.	128767
CLC - Combi Logistic Consulting	128777	Interimmobilière S.A.	128784
Coboulux	128778	Livin Real Estate	128781
Colombus Invest S.A.	128751	Regana S.A.	128784
Colombus Invest S.A.	128778	Repco 43 S.A.	128753
Corn Products Americas Holdings S.à r.l.	128754	Repco 44 S.A.	128765
Corporate Credit (Europe) S.A.	128765	Repco 49 S.A.	128784
Decibel s.à r.l.	128779	RP3 Holdings (Lux) 7 S.à r.l.	128766
Dejla S.à r.l.	128779	THEOLIA Utilities Investment Company S.A.	128767

GASFRAC Luxembourg Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 26.530.846,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 160.331.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-sixth of August

Before US Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

- GASFRAC ENERGY SERVICES INC., a corporation incorporated and existing under the laws of Alberta, with registered office at #1900, 801 – 6th Avenue S.W. Calgary, Alberta, T2P 3W2, Canada, registered with the Alberta Corporate Registry under number 2015517085 (the “Sole Shareholder”),

here represented by Ms. Rachel Uhl, lawyer, with professional address at 15, Côte d’Eich, L-1450 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given by the Sole Shareholder on August 24, 2011.

Said proxy signed “ne varietur” by the proxyholder of the appearing person and the undersigned notary will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing person, represented by its proxyholder, has requested the notary to state as follows:

I. That GASFRAC ENERGY SERVICES INC., aforementioned, is the sole shareholder of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing in Luxembourg under the name of GASFRAC Luxembourg Finance S.à r.l., having its registered office at 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 160.331 and incorporated by a deed of Maître Henri Hellinckx notary in Luxembourg, on March 25, 2011, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1543 of July 12, 2011 (the “Company”). The Company’s articles of association have been amended by a deed of the undersigned notary on August 23, 2011, not yet published.

II. That the Company’s share capital amounts to twenty thousand US Dollars (USD 20,000) represented by twenty thousand (20,000) shares with a par value of one US Dollar (USD 1.-) each, and an aggregate par value of twenty thousand US Dollars (USD 20,000).

III. That the Sole Shareholder is the legal and beneficial owner of an uncontested, current and immediately exercisable claim towards the Company amounting to twenty six million five hundred ten thousand eight hundred forty-six US Dollars (USD 26,510,846).

IV. That the Agenda of the meeting is the following:

1. Consider the restatement of the Company’s share capital by the creation of two different classes of shares, namely the ordinary shares and the mandatory redeemable preferred shares;

2. Consider the conversion of the current twenty thousand (20,000) shares of the Company with a par value of one US Dollar (USD 1.-) each into twenty thousand (20,000) ordinary shares with a par value of one US Dollar (USD 1.-);

3. Consider to increase the Company’s share capital by an amount of twenty-six million five hundred ten thousand eight hundred forty-six US Dollars (USD 26,510,846) in order to raise it from its present amount of twenty thousand US Dollars (USD 20,000) to twenty-six million five hundred thirty thousand eight hundred forty-six US Dollars (USD 26,530,846) by the issuance of:

- two hundred forty five thousand one hundred nine (245,109) ordinary shares with a par value of one US Dollar (USD 1.-) each and an aggregate par value of two hundred forty five thousand one hundred nine US Dollars (USD 245,109) (the “New Ordinary Shares”) and,

- twenty six million two hundred sixty five thousand seven hundred thirty seven (26,265,737) mandatory redeemable preferred shares with a par value of one US Dollar (USD 1.-) each and an aggregate par value of twenty six million two hundred sixty five thousand seven hundred thirty seven US Dollars (USD 26,265,737) (the “MRPS”).

4. Consider the subscription by the Sole Shareholder to all the New Ordinary Shares and all the MRPS;

5. Consider the full payment of the New Ordinary Shares and of the MRPS, by conversion of an uncontested, current and immediately exercisable claim towards the Company amounting to twenty six million five hundred ten thousand eight hundred forty six US Dollars (USD 26,510,846) (the “Claim”);

6. Consider the valuation method used for determining the value of the Claim;

7. Consider the subsequent amendment of Articles 6, 8, 12 and 13 of the Company’s articles of association to give it the following content:

“ Art. 6. Share capital - Shares.

6.1 Subscribed share capital

The share capital amounts to twenty six million five hundred thirty thousand eight hundred forty six US Dollars (USD 26,530,846) represented by two hundred sixty five thousand one hundred nine (265.109) ordinary shares of one US Dollar (USD 1.-) each (the “Ordinary Shares”) and twenty six million two hundred sixty five thousand seven hundred

thirty seven (26,265,737) mandatory redeemable preferred shares of one US Dollar (USD 1.-) each (the “MRPS”), all fully subscribed and entirely paid up. For the sake of clarity, “shares” in the present Articles shall include Ordinary Shares and MRPS. At the moment and as long as all the shares are held by only one shareholder, the Company is a sole shareholder company (“société unipersonnelle”) in the meaning of article 179 (2) of the Law. In this contingency articles 200-1 and 200-2, amongst others, will apply, this entailing that each decision of the sole shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing.

6.2 Share premium

Ordinary Shares and MRPS (together referred to as the «classes» of shares and each referred to as a «class» of shares) can be issued with or without a share premium, subject to legal requirements and the provisions of the present Articles. Any amount of share premium which has been paid in addition to the par value of the Ordinary Shares (the “Ordinary Share Premium”) shall remain attached to the Ordinary Shares and shall be designated as the “Ordinary Share Premium Account”. Any amount of share premium which has been paid in addition to the par value of the MRPS (the “MRPS Premium”) shall remain attached to the MRPS and shall be designated as the “MRPS Premium Account”.

As long as the Company has a sole shareholder, a portion of Ordinary Share Premium equal to 10% of the share capital (represented by both Ordinary Shares and MRPS) should be allocated to the legal reserve.

6.3 Modification of share capital

The share capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by a decision of the general shareholders’ meeting, in accordance with article 8 of these Articles and within the limits provided for by article 199 of the Law.

As long as the Company has a sole shareholder, if an impairment is booked in the Company’s quarterly accounts on the value of any of its subsidiaries and if the quarterly accounts show that further to such impairment the Company is in a loss position, the shareholder shall, before the end of the financial year during which the impairment is booked, decrease the Ordinary Share Premium Account in order to absorb such loss.

6.4 Redemption of shares

The sole shareholder, or, in case of plurality of shareholders, the general meeting of the shareholders of the Company may resolve to redeem part or all of the MRPS subject however to the conditions as set out below.

MRPS are redeemable (partially or in full) at any time until maturity at the option of the Company (an “Early Redemption Date”). The Company shall redeem the MRPS at the latest on June 1st, 2021 (the “Maturity Date”). The MRPS shall be redeemed for an amount corresponding to the aggregate par value of the redeemed MRPS, MRPS Premium attached to the redeemed MRPS, as well as any preferred dividend as defined in Article 12 accrued but not yet declared on the redeemed MRPS at the time of redemption (the “Redemption Price”). Nonetheless, the MRPS shall only be redeemed at the Maturity Date if the Company has sufficient available funds to do so (“Available Funds”). In case the Company does not dispose of Available Funds to pay the Redemption Price in cash at the Maturity Date, it may, at its sole discretion, pay the Redemption Price in kind (partially or in full). In case the Company has Available Funds to pay the Redemption Price in cash, the Redemption Price can nonetheless be paid in kind (either at the Maturity Date or an Earlier Redemption Date), if the MRPS holder(s) so agree. Irrespective of whether the Company has Available Funds or not to pay the Redemption Price in cash, the Company may discharge the Redemption Price (either at the Maturity Date or an Earlier Redemption Date) by transferring to the holder(s) of MRPS to be redeemed any receivable(s) owing to the Company by any person, to be valued for these purposes at the higher of the face value and the market value of the receivable(s) to be transferred.

MRPS redeemed by the Company shall be immediately cancelled and the amount of share capital shall be reduced accordingly. In addition, the MRPS Premium Account shall be reduced accordingly.

6.5 Indivisibility of shares

Towards the Company, the Company’s shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.6 Transfer of shares

In case of a sole shareholder, the Company’s shares held by the sole shareholder are freely transferable. In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred in compliance with the requirements of article 189 and 190 of the Law.

6.7 Registration of shares

All shares are in registered form, in the name of a specific person, and recorded in the shareholders’ register in accordance with article 185 of the Law.

Art. 8. General shareholders’ meeting. The sole shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders’ meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of each class of shares and owning together more than half of the entire share capital.

However, resolutions to alter the Articles, except in case of a change of nationality which requires a unanimous vote, may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of each class of shares and owning together at least three quarter of the Company's entire share capital, subject to the provisions of the Law.

The holding of general shareholders' meetings shall not be mandatory where the number of shareholders does not exceed twenty-five (25). In such case, each shareholder shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

Art. 12. Distribution of profits. For every financial year of the Company, and for the first time at the occasion of its first financial year, the holders of MRPS are entitled to a cumulative preferred dividend of 8.00% a year, to be accrued on a daily basis (360-days/year), computed on the par value of the MRPS and MRPS Premium Account ("Preferred Dividend").

Preferred Dividends shall be cumulated and may be declared each year to the extent the Company has sufficient distributable profits available. If the current year's Preferred Dividends may not be declared (due to a lack of distributable profits), they shall be cumulated and can be declared in the next financial year, or the first following year in which there is sufficient profit to distribute.

The holders of the Ordinary Shares are entitled to the remainder of the Company's profit for any given financial year ("Ordinary Dividend"), but no dividends will be paid to the holders of the Ordinary Shares until all rights to Preferred Dividends of the holders of MRPS of the current year and the prior years have been paid.

The above Preferred Dividends do not have any impact on the obligation for each shareholder to participate to the losses under the sequence described in article 13 of the present Articles.

The board of managers may resolve to pay one or more interim dividends with respect to the MRPS ("Preferred Interim Dividend") and Ordinary Shares ("Ordinary Interim Dividend"), including during the first financial year, subject to the drafting of an interim balance sheet showing that sufficient funds are available for distribution. The declaration of Preferred Interim Dividends shall be limited to the Preferred Dividends accumulated on the MRPS as at the day this decision is taken. The Ordinary Interim Dividend shall be limited to the distributable profits that are in excess of the profits necessary to declare the Preferred Interim Dividend until the financial year end. Any manager may require, at its sole discretion, to have this interim balance sheet reviewed by an independent auditor at the Company's expense. The total amount to be distributed may not exceed total distributable profits since the end of the last financial year, if existing, increased by profits carried forward and available reserves, less losses carried forward and amount to be allocated to reserve pursuant to the requirements of the Law or of the Articles.

Art. 13. Dissolution - Liquidation. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders.

Except in the case of dissolution by court order, the dissolution of the Company may take place only pursuant to a decision adopted by the general meeting of shareholders in accordance with the conditions laid down for amendments to the Articles. At the time of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Upon winding-up of the Company, subject the prior payment of the Company's creditors and to the availability of funds, the holders of the MRPS have a preferred right to the repayment of their contributions (i.e., MRPS and MRPS Premium Account) and Preferred Dividend accrued or declared but not yet paid at that time.

The holders of the Ordinary Shares are not entitled to the repayment of their contribution (i.e., Ordinary Shares, Ordinary Share Premium Account, Ordinary Share Premium allocated to the legal reserve or any other reserve if any) until all rights to repayment of the holders of MRPS have been discharged. Should there be insufficient funds to pay entirely the preferred repayment right of MRPS, available funds will be allocated to the holders of MRPS pro rata their repayment rights. Holders of the Ordinary Shares are entitled to the entire liquidation proceeds (liquidation profits) of the Company after the holders of MRPS have received their preferred rights to repayment. Holders of MRPS are thus excluded from any liquidation surplus of the Company after they have received their preferred right to repayment.

In case of liquidation losses, such losses will be supported firstly by the holders of the Ordinary Shares, and then by the holders of the MRPS when necessary."

8. Miscellaneous.

IV. That, on basis of the agenda, the Sole Shareholder takes the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to create two distinct classes of shares namely the ordinary shares and the mandatory redeemable preferred shares.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to convert the current twenty thousand (20,000) shares of the Company with a par value of one US Dollar (USD 1.-) each and an aggregate par value of twenty thousand US Dollars (USD 20,000) into twenty thousand (20,000) ordinary shares of the Company with a par value of one US Dollar (USD 1.-) each, and an aggregate par value of twenty thousand US Dollars (USD 20,000).

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the Company's share capital to the extent of twenty six million five hundred ten thousand eight hundred forty six US Dollars (USD 26,510,846) in order to raise it from its present amount of twenty thousand US Dollars (USD 20,000) to twenty six million five hundred thirty thousand eight hundred forty six US Dollars (26,530,846) by the issue of:

- two hundred forty five thousand one hundred nine (245,109) ordinary shares with a par value of one US Dollar (USD 1.-) each and an aggregate par value of two hundred forty five thousand one hundred nine US Dollars (USD 245,109) and,
- twenty six million two hundred sixty five thousand seven hundred thirty seven (26,265,737) mandatory redeemable preferred shares with a par value of one US Dollar (USD 1.-) each and an aggregate par value of twenty six million two hundred sixty five thousand seven hundred thirty seven US Dollars (USD 26,265,737).

Intervention - Subscription - Payment

The Sole Shareholder through its proxyholder declares to subscribe to all the Ordinary Shares and MRPS, and to fully pay them up by the conversion of the Claim.

Valuation

The Claim is valued at twenty six million five hundred ten thousand eight hundred forty six US Dollars (USD 26,510,846), such value has been decided by the Sole Shareholder by way of a declaration of value (the "Declaration of Value"), with effective date as of August 26, 2011 (the "Effective Date") and accepted by the managers of the Company by way of a valuation statement as of the Effective Date (the "Valuation Statement").

Evidence of the claim's existence

Evidence of the conversion of the Claim and of its value has been given to the undersigned notary by the copy of the following documents:

- the Declaration of Value; and
- the Valuation Statement. The Declaration of Value and Valuation Statement shall remain attached to the present deed.

Effective implementation of the conversion

The Sole Shareholder, through its proxyholder, declares that:

- it is the sole beneficial owner of the Claim and has the power to dispose of it;
- the conversion of the Claim is effective today without restriction.

Fourth resolution

Pursuant to the above increase of capital, the Sole Shareholder resolves to amend Articles 6, 8, 12 and 13 of the Company's articles of association, which shall henceforth read as follows:

" Art. 6. Share capital - Shares.

6.1 Subscribed share capital

The share capital amounts to twenty six million five hundred thirty thousand eight hundred forty six US Dollars (USD 26,530,846) represented by two hundred sixty five thousand one hundred nine (265,109) ordinary shares of one US Dollar (USD 1.-) each (the "Ordinary Shares") and twenty six million two hundred sixty five thousand seven hundred thirty seven (26,265,737) mandatory redeemable preferred shares of one US Dollar (USD 1.-) each (the "MRPS"), all fully subscribed and entirely paid up. For the sake of clarity, "shares" in the present Articles shall include Ordinary Shares and MRPS. At the moment and as long as all the shares are held by only one shareholder, the Company is a sole shareholder company ("société unipersonnelle") in the meaning of article 179 (2) of the Law. In this contingency articles 200-1 and 200-2, amongst others, will apply, this entailing that each decision of the sole shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing.

6.2 Share premium

Ordinary Shares and MRPS (together referred to as the «classes» of shares and each referred to as a «class» of shares) can be issued with or without a share premium, subject to legal requirements and the provisions of the present Articles. Any amount of share premium which has been paid in addition to the par value of the Ordinary Shares (the "Ordinary Share Premium") shall remain attached to the Ordinary Shares and shall be designated as the "Ordinary Share Premium Account". Any amount of share premium which has been paid in addition to the par value of the MRPS (the "MRPS Premium") shall remain attached to the MRPS and shall be designated as the "MRPS Premium Account".

As long as the Company has a sole shareholder, a portion of Ordinary Share Premium equal to 10% of the share capital (represented by both Ordinary Shares and MRPS) should be allocated to the legal reserve.

6.3 Modification of share capital

The share capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by a decision of the general shareholders' meeting, in accordance with article 8 of these Articles and within the limits provided for by article 199 of the Law.

As long as the Company has a sole shareholder, if an impairment is booked in the Company's quarterly accounts on the value of any of its subsidiaries and if the quarterly accounts show that further to such impairment the Company is in a loss position, the shareholder shall, before the end of the financial year during which the impairment is booked, decrease the Ordinary Share Premium Account in order to absorb such loss.

6.4 Redemption of shares

The sole shareholder, or, in case of plurality of shareholders, the general meeting of the shareholders of the Company may resolve to redeem part or all of the MRPS subject however to the conditions as set out below.

MRPS are redeemable (partially or in full) at any time until maturity at the option of the Company (an "Early Redemption Date"). The Company shall redeem the MRPS at the latest on June 1st, 2021 (the "Maturity Date"). The MRPS shall be redeemed for an amount corresponding to the aggregate par value of the redeemed MRPS, MRPS Premium attached to the redeemed MRPS, as well as any preferred dividend as defined in Article 12 accrued but not yet declared on the redeemed MRPS at the time of redemption (the "Redemption Price"). Nonetheless, the MRPS shall only be redeemed at the Maturity Date if the Company has sufficient available funds to do so ("Available Funds"). In case the Company does not dispose of Available Funds to pay the Redemption Price in cash at the Maturity Date, it may, at its sole discretion, pay the Redemption Price in kind (partially or in full). In case the Company has Available Funds to pay the Redemption Price in cash, the Redemption Price can nonetheless be paid in kind (either at the Maturity Date or an Earlier Redemption Date), if the MRPS holder(s) so agree. Irrespective of whether the Company has Available Funds or not to pay the Redemption Price in cash, the Company may discharge the Redemption Price (either at the Maturity Date or an Earlier Redemption Date) by transferring to the holder(s) of MRPS to be redeemed any receivable(s) owing to the Company by any person, to be valued for these purposes at the higher of the face value and the market value of the receivable(s) to be transferred. MRPS redeemed by the Company shall be immediately cancelled and the amount of share capital shall be reduced accordingly. In addition, the MRPS Premium Account shall be reduced accordingly.

6.5 Indivisibility of shares

Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.6 Transfer of shares

In case of a sole shareholder, the Company's shares held by the sole shareholder are freely transferable. In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred in compliance with the requirements of article 189 and 190 of the Law.

6.7 Registration of shares

All shares are in registered form, in the name of a specific person, and recorded in the shareholders' register in accordance with article 185 of the Law.

Art. 8. General shareholders' meeting. The sole shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of each class of shares and owning together more than half of the entire share capital.

However, resolutions to alter the Articles, except in case of a change of nationality which requires a unanimous vote, may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of each class of shares and owning together at least three quarter of the Company's entire share capital, subject to the provisions of the Law.

The holding of general shareholders' meetings shall not be mandatory where the number of shareholders does not exceed twenty-five (25). In such case, each shareholder shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

Art. 12. Distribution of profits. For every financial year of the Company, and for the first time at the occasion of its first financial year, the holders of MRPS are entitled to a cumulative preferred dividend of 8.00% a year, to be accrued on a daily basis (360-days/year), computed on the par value of the MRPS and MRPS Premium Account ("Preferred Dividend").

Preferred Dividends shall be cumulated and may be declared each year to the extent the Company has sufficient distributable profits available. If the current year's Preferred Dividends may not be declared (due to a lack of distributable profits), they shall be cumulated and can be declared in the next financial year, or the first following year in which there is sufficient profit to distribute.

The holders of the Ordinary Shares are entitled to the remainder of the Company's profit for any given financial year ("Ordinary Dividend"), but no dividends will be paid to the holders of the Ordinary Shares until all rights to Preferred Dividends of the holders of MRPS of the current year and the prior years have been paid.

The above Preferred Dividends do not have any impact on the obligation for each shareholder to participate to the losses under the sequence described in article 13 of the present Articles.

The board of managers may resolve to pay one or more interim dividends with respect to the MRPS (“Preferred Interim Dividend”) and Ordinary Shares (“Ordinary Interim Dividend”), including during the first financial year, subject to the drafting of an interim balance sheet showing that sufficient funds are available for distribution. The declaration of Preferred Interim Dividends shall be limited to the Preferred Dividends accumulated on the MRPS as at the day this decision is taken. The Ordinary Interim Dividend shall be limited to the distributable profits that are in excess of the profits necessary to declare the Preferred Interim Dividend until the financial year end. Any manager may require, at its sole discretion, to have this interim balance sheet reviewed by an independent auditor at the Company’s expense. The total amount to be distributed may not exceed total distributable profits since the end of the last financial year, if existing, increased by profits carried forward and available reserves, less losses carried forward and amount to be allocated to reserve pursuant to the requirements of the Law or of the Articles.

Art. 13. Dissolution - Liquidation. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders.

Except in the case of dissolution by court order, the dissolution of the Company may take place only pursuant to a decision adopted by the general meeting of shareholders in accordance with the conditions laid down for amendments to the Articles. At the time of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Upon winding-up of the Company, subject the prior payment of the Company’s creditors and to the availability of funds, the holders of the MRPS have a preferred right to the repayment of their contributions (i.e., MRPS and MRPS Premium Account) and Preferred Dividend accrued or declared but not yet paid at that time.

The holders of the Ordinary Shares are not entitled to the repayment of their contribution (i.e., Ordinary Shares, Ordinary Share Premium Account, Ordinary Share Premium allocated to the legal reserve or any other reserve if any) until all rights to repayment of the holders of MRPS have been discharged. Should there be insufficient funds to pay entirely the preferred repayment right of MRPS, available funds will be allocated to the holders of MRPS pro rata their repayment rights. Holders of the Ordinary Shares are entitled to the entire liquidation proceeds (liquidation profits) of the Company after the holders of MRPS have received their preferred rights to repayment. Holders of MRPS are thus excluded from any liquidation surplus of the Company after they have received their preferred right to repayment.

In case of liquidation losses, such losses will be supported firstly by the holders of the Ordinary Shares, and then by the holders of the MRPS when necessary.”

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present deed are estimated at approximately eight thousand euros.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, the proxyholder of the appearing person signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L’an deux mille onze, le vingt-six août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

A comparu:

- GASFRAC ENERGY SERVICES INC., une société de droit d’Alberta (Canada), ayant son siège social au #1900, 801 – 6th Avenue S.W. Calgary, Alberta, AB T2P 3W2, Canada, inscrite au Registre des Sociétés d’Alberta (Canada), sous le matricule 2015517085 (l’ «Associée Unique»),

ici représentée par Madame Rachel Uhl, juriste, ayant son adresse professionnelle au 15, Côte d’Eich, L-1450 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg, en vertu d’une procuration donnée par l’Associée Unique le 24 août 2011.

Laquelle procuration, après avoir été signée “ne varietur” par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, restera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante représentée par son mandataire a requis le notaire instrumentaire d’acter:

I. Que GASFRAC ENERGY SERVICES INC., précitée, est l’associée unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de GASFRAC LUXEMBOURG FINANCE S.A R.L., ayant son siège social au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro d’immatriculation B 160.331 et constituée aux termes d’un acte reçu par Maître Henri

Hellinckx, notaire à Luxembourg, en date du 25 mars 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1543 du 12 juillet 2011 (la «Société»). Les statuts de la Société ont été modifiés par un acte du notaire instrumentaire en date du 23 août 2011, pas encore publié.

II. Que le capital social de la Société est de vingt mille US Dollars (USD 20.000) représenté par vingt mille (20.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1,-) chacune, et d'une valeur nominale totale de vingt mille US Dollars (USD 20.000).

III. Que l'Associée Unique est la bénéficiaire d'une créance certaine, liquide et immédiatement exigible d'un montant de vingt-six millions cinq cent dix mille huit cent quarante-six US Dollars (USD 26.510.846) à l'égard de la Société.

IV. Que la présente assemblée a pour ordre du jour:

1. Considérer la modification du capital social de la Société par la création de deux classes distinctes de parts sociales à savoir des parts sociales ordinaires et des parts sociales préférentielles avec obligation de rachat;

2. Considérer la conversion des vingt mille (20.000) parts sociales existantes de la Société d'une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1,-) chacune en vingt mille (20.000) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1,-) chacune;

3. Considérer l'augmentation du capital de la Société à concurrence de vingt-six millions cinq cent dix mille huit cent quarante-six US Dollars (USD 26.510.846) afin de le porter de son montant actuel de vingt mille US Dollars (USD 20.000) à vingt-six millions cinq cent trente mille huit cent quarante-six US Dollars (USD 26.530.846) par l'émission de:

- Deux cent quarante-cinq mille cent neuf (245.109) nouvelles parts sociales ordinaires d'une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1,-) chacune et d'une valeur nominale totale de deux cent quarante-cinq mille cent neuf US Dollars (USD 245.109) (les «Nouvelles Parts Sociales Ordinaires»);

- Vingt-six millions deux cent soixante-cinq mille sept cent trente-sept (26.265.737) parts sociales préférentielles avec obligation de rachat d'une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1,-) chacune et d'une valeur nominale totale de vingt-six millions deux cent soixante-cinq mille sept cent trente-sept US Dollars (USD 26.265.737), (les «MRPS»);

4. Considérer la souscription par l'Associée Unique à toutes les Nouvelles Parts Sociales Ordinaires et toutes les MRPS;

5. Considérer la libération intégrale des Nouvelles Parts Sociales Ordinaires et des MRPS par conversion d'une créance certaine, liquide et immédiatement exigible à l'égard de la Société d'un montant de vingt-six millions cinq cent dix mille huit cent quarante-six US Dollars (USD 26.510.846) (la «Créance»).

6. Prise en compte de la méthode d'évaluation utilisée pour déterminer la valeur de la Créance;

7. Modification des articles 6, 8, 12 et 13 des statuts de la Société afin de lui donner le contenu suivant:

« Art. 6. Capital social - Parts sociales.

6.1 Capital souscrit et libéré

Le capital social est fixé à vingt-six millions cinq cent trente mille huit cent quarante-six US Dollars (USD 26.530.846) représenté par deux cent soixante-cinq mille cent neuf (265.109) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1,-) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires») et par vingt-six millions deux cent soixante-cinq mille sept cent trente-sept (26.265.737) parts sociales préférentielles avec obligation de rachat d'une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1,-) chacune (les «MRPS»), toutes entièrement souscrites et libérées. Dans un souci de clarté, les «parts sociales» dans les présents statuts comprennent les Parts Sociales Ordinaires et les MRPS. A partir du moment et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi. Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2 de la Loi trouvent à s'appliquer, chaque décision de l'associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit.

6.2 Prime d'émission

Les Parts Sociales Ordinaires et les MRPS (appelées collectivement les «classes» de parts sociales et individuellement appelée «classe» de parts sociales) peuvent être émises avec ou sans prime d'émission, soumises aux obligations légales et aux dispositions des présents statuts. Tout montant de prime d'émission qui a été payé en supplément de la valeur nominale des Parts Sociales Ordinaires (la «Prime d'Emission des Parts Sociales Ordinaires») restera attaché aux Parts Sociales Ordinaires et sera dénommé «Compte de Prime d'Emission des Parts Sociales Ordinaires»). Tout montant de prime d'émission qui a été payé en supplément de la valeur nominale des MRPS (la «Prime d'Emission des MRPS») restera attaché aux MRPS et sera dénommé «Compte de Prime d'Emission des MRPS»).

Tant que la Société a un associé unique, une partie des Primes d'Emission des Parts Sociales Ordinaires s'élevant 10% du capital social (représenté par les Parts Sociales Ordinaires et les MRPS) devra être allouée à la réserve légale.

6.3 Modification du capital social

Le capital social souscrit peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés conformément à l'article 8 des présents Statuts et dans les limites prévues à l'article 199 de la Loi.

Tant que la Société est détenue par un associé unique, si une dépréciation est actée dans les comptes trimestriels de la Société sur la valeur d'une de ses filiales et si les comptes trimestriels établissent que suite à cette dépréciation la

Société est en perte, l'associé peut, avant la fin de l'année comptable durant laquelle la dépréciation a été actée, diminuer le Compte de Prime d'Emission de Parts Sociales Ordinaires afin de compenser ladite perte.

6.4 Rachat d'actions

L'associé unique, ou, en cas de pluralité d'associés, l'assemblée générale des associés de la Société, peut décider de racheter une partie ou l'entièreté des MRPS conformément aux conditions énoncées ci-après.

Les MRPS sont rachetables (partiellement ou en totalité) au gré de la Société à tout moment jusqu'à leur échéance (une «Date de Rachat Anticipé»). La Société doit racheter les MRPS au plus tard le 1 juin 2021 (la «Date d'Exigibilité»). Les MRPS doivent être rachetés pour un montant correspondant à la valeur nominale totale des MRPS rachetés, du Compte de Prime d'Emission des MRPS rachetés, et de tout dividende préférentiel, tel que défini à l'article 12, accumulé mais non encore repris sous les MRPS rachetés au moment du rachat (le «Prix de Rachat»). Néanmoins, les MRPS seront rachetés à la Date d'Exigibilité uniquement si la Société a suffisamment de fonds disponibles pour ledit rachat (les «Fonds Disponibles»). Dans le cas où la Société ne disposerait pas des Fonds Disponibles pour payer le Prix de Rachat en espèces à la Date d'Exigibilité, elle pourra, à sa seule discrétion, payer le Prix de Rachat en nature (partiellement ou en totalité). Dans le cas où la Société dispose de Fonds Disponibles pour payer le Prix de Rachat en espèces, le Prix de Rachat peut néanmoins être payé en nature (soit à la Date d'Exigibilité soit à une Date de Rachat Anticipé), si le(s) détenteur(s) de MRPS y sont favorables. Que la Société ait des Fonds Disponibles ou non pour payer le Prix de Rachat en espèces, la Société peut s'acquitter du Prix de Rachat (soit à la Date d'Exigibilité soit à une Date de Rachat Anticipé) en transférant au(x) détenteur(s) de MRPS rachetés toute créance(s) dû à la Société par toute personne, qui sera évaluée dans ce but au plus haut de la valeur nominale ou de la valeur de marché des créance(s) à transférer.

Les MRPS rachetés sont immédiatement annulés et le montant du capital social doit être réduit corrélativement. En outre, le compte de Prime d'Emission des MRPS doit être réduit en conséquence.

6.5 Indivisibilité des parts sociales

Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire est admis par part sociale. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.6 Transfert de parts sociales

Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles. Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales ne sont transmissibles que sous réserve du respect des dispositions prévues aux articles 189 et 190 de la Loi.

6.7 Enregistrement des parts sociales

Toutes les parts sociales sont nominatives, au nom d'une personne déterminée et sont inscrites sur le registre des associés conformément à l'article 185 de la Loi.

Art. 8. Assemblée générale des associés. L'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède un droit de vote en rapport avec le nombre des parts qu'il détient. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié de chaque classe d'actions et détenant ensemble au moins plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts, sauf en cas de changement de nationalité de la Société pour lequel un vote à l'unanimité des associés est exigé, ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts de chaque classe d'actions et détenant ensemble au moins trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

La tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, quand le nombre des associés n'est pas supérieur à vingt-cinq (25). Dans ce cas, chaque associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

Art. 12. Distribution des bénéfices. Pour chaque année comptable de la Société, et pour la première fois lors de sa première année comptable, les détenteurs de MRPS ont droit à un dividende préférentiel cumulé de 8,00% par an, déterminé sur une base journalière (360 jours/an), et calculé sur la valeur nominale des MRPS et du Compte de Prime d'Emission des MRPS («Dividende Préférentiel»).

Les Dividendes Préférentiels sont cumulés et peuvent être distribués chaque année pour autant que la Société ait suffisamment de bénéfices distribuables disponibles. Si les Dividendes Préférentiels de l'année ne sont pas distribués (à cause d'un manque de bénéfices distribuables), ils sont cumulés et peuvent être distribués durant l'année comptable suivante, ou la première année où il y a un bénéfice suffisant à distribuer.

Les détenteurs des Parts Sociales Ordinaires ont droit, chaque année comptable, aux bénéfices restants de la Société (le «Dividende Ordinaire»), mais aucun dividende ne sera payé aux détenteurs de Parts Sociales Ordinaires tant que tous les droits des Dividendes Préférentiels des détenteurs de MRPS de l'année en cours et des années précédentes n'ont pas été acquittés.

Les Dividendes Préférentiels ci-dessus n'ont aucune influence sur l'obligation de chaque associé de participer aux pertes décrites à l'article 13 des présents statuts.

Le conseil de gérance peut décider de procéder au paiement d'un ou de plusieurs acomptes sur dividendes concernant les MRPS («Acompte sur Dividendes Préférentiels») et les Parts Sociales Ordinaires («Acompte sur Dividendes Ordinaires»), y compris durant le premier exercice social, à condition d'établir un bilan intérimaire indiquant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution. La déclaration d'Acompte sur Dividende Préférentiels devrait être limitée aux Dividendes Préférentiels accumulés sur les MRPS au jour où la décision de distribuer un tel dividende est prise. L'Acompte sur Dividendes Ordinaires se limite aux bénéfices distribuables excédant le bénéfice nécessaire à l'Acompte sur Dividendes Préférentiels jusqu'à la fin de l'année comptable. Chaque gérant peut, de manière discrétionnaire, demander que ce bilan intérimaire soit revu par un réviseur d'entreprises aux frais de la Société.

Le montant total distribué ne doit pas excéder le montant total des bénéfices distribuables réalisés depuis la fin du dernier exercice social, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et diminué des pertes reportées et sommes à allouer à une réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Art. 13. Dissolution - Liquidation. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Sauf dans le cas d'une dissolution par décision judiciaire, la dissolution de la Société ne peut se faire que sur décision adoptée par l'assemblée générale des associés dans les conditions exigées pour la modification des Statuts. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunération.

Suivant la dissolution de la Société, sous réserve du paiement des créanciers de la Société et de la disponibilité des fonds, les détenteurs de MRPS ont un droit préférentiel au remboursement de leur apport (comprenant notamment les MRPS et le Compte de Prime d'Emission des MRPS) et du Dividende Préférentiel cumulé ou déclaré mais non encore payé.

Les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires n'ont pas de droit préférentiel au remboursement de leur apport (comprenant notamment les Parts Sociales Ordinaires, le Compte de Prime d'Emission des Parts Sociales Ordinaires, et la Prime d'Emission des Parts Sociales Ordinaires allouée à la réserve légale ou à toute autre réserve) tant que tous les droits de remboursement des détenteurs de MRPS n'ont pas été exécutés. S'il n'y a pas de fonds suffisants pour payer entièrement le droit préférentiel de remboursement des MRPS, les fonds disponibles seront alloués au prorata des droits de remboursement. Les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires ont droit à l'entière des bonis de liquidation de la Société après que les détenteurs de MRPS aient obtenu le paiement de leur droit au remboursement. Les détenteurs de MRPS sont donc exclus de tout excédant de liquidation de la Société après obtention du paiement de leur droit au remboursement.

En cas de pertes, ces pertes sont supportées premièrement par les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires, et ensuite, si nécessaire, par les détenteurs de MRPS.»

8. Divers.

III. Que sur base de l'ordre du jour, l'Associée Unique prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associée Unique décide de créer deux classes distinctes de parts sociales à savoir des parts sociales ordinaires et des parts sociales préférentielles avec obligation de rachat.

Deuxième résolution

L'Associée Unique décide de convertir les vingt mille (20.000) parts sociales actuelles de la Société ayant une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1,-) chacune, et une valeur nominale totale de vingt mille US Dollars (USD 20.000) en vingt mille (20.000) parts sociales ordinaires de la Société ayant une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1,-) chacune, et une valeur nominale totale de vingt mille US Dollars (USD 20.000).

Troisième résolution

L'Associée Unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de vingt-six millions cinq cent dix mille huit cent quarante-six US Dollars (USD 26.510.846) afin de le porter de son montant actuel de vingt mille US Dollars (USD 20.000) à vingt-six millions cinq cent trente mille huit cent quarante-six US Dollars (USD 26.530.846) par l'émission de:

- Deux cent quarante-cinq mille cent neuf (245.109) nouvelles parts sociales ordinaires d'une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1,-) chacune et d'une valeur nominale totale de deux cent quarante-cinq mille cent neuf US Dollars (USD 245.109); et

- Vingt-six millions deux cent soixante-cinq mille sept cent trente-sept (26.265.737) parts sociales préférentielles avec obligation de rachat d'une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1,-) chacune et d'une valeur nominale totale de vingt-six millions deux cent soixante-cinq mille sept cent trente-sept US Dollars (USD 26.265.737).

Intervention - Souscription - Payment

L'Associée Unique, par le biais de son mandataire, déclare souscrire à toutes les Parts Sociales Ordinaires et toutes les MRPS et de les libérer entièrement par conversion de la Créance.

Evaluation

La Créance est évaluée à vingt-six millions cinq cent dix mille huit cent quarante-six US Dollars (USD 26.510.846), cette valeur a été décidée par l'Associée Unique par la voie d'une déclaration de valeur (la «Déclaration de Valeur») avec date d'effet le 26 aout 2011 (la «Date d'Effet») et acceptée par les gérants de la Société par la voie d'une certification de valeur (la «Certification de Valeur») datée à la Date d'Effet.

Preuve de l'existence de la créance

La preuve de la conversion de la Créance et de sa valeur a été donnée au notaire par la production d'une copie des documents suivants:

- Déclaration de Valeur;
- Certification de Valeur; Lesdits Déclaration de Valeur et Certification de Valeur demeureront attachés au présent acte.

Effectivité de l'apport

L'Associée Unique, par le biais de son mandataire, déclare que:

- elle est la seule détentrice de la Créance, et a le pouvoir d'en disposer;
- la conversion de la Créance est effective aujourd'hui sans restriction.

Quatrième résolution

Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'Associée Unique décide de modifier les articles 6, 8, 12 et 13 des statuts de la Société, qui auront désormais la teneur suivante:

« Art. 6. Capital social - Parts sociales.

6.1 Capital souscrit et libéré

Le capital social est fixé à vingt-six millions cinq cent trente mille huit cent quarante-six US Dollars (USD 26.530.846) représenté par deux cent soixante-cinq mille cent neuf (265.109) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1,-) chacune (les «Parts Sociales Ordinaires») et par vingt-six millions deux cent soixante-cinq mille sept cent trente-sept (26.265.737) parts sociales préférentielles avec obligation de rachat d'une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1,-) chacune (les «MRPS»), toutes entièrement souscrites et libérées. Dans un souci de clarté, les «parts sociales» dans les présents statuts comprennent les Parts Sociales Ordinaires et les MRPS. A partir du moment et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi. Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2 de la Loi trouvent à s'appliquer, chaque décision de l'associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit.

6.2 Prime d'émission

Les Parts Sociales Ordinaires et les MRPS (appelées collectivement les «classes» de parts sociales et individuellement appelée «classe» de parts sociales) peuvent être émises avec ou sans prime d'émission, soumises aux obligations légales et aux dispositions des présents statuts. Tout montant de prime d'émission qui a été payé en supplément de la valeur nominale des Parts Sociales Ordinaires (la «Prime d'Emission des Parts Sociales Ordinaires») restera attaché aux Parts Sociales Ordinaires et sera dénommé «Compte de Prime d'Emission des Parts Sociales Ordinaires»). Tout montant de prime d'émission qui a été payé en supplément de la valeur nominale des MRPS (la «Prime d'Emission des MRPS») restera attaché aux MRPS et sera dénommé «Compte de Prime d'Emission des MRPS»).

Tant que la Société a un associé unique, une partie des Primes d'Emission des Parts Sociales Ordinaires s'élevant 10% du capital social (représenté par les Parts Sociales Ordinaires et les MRPS) devra être allouée à la réserve légale.

6.3 Modification du capital social

Le capital social souscrit peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés conformément à l'article 8 des présents Statuts et dans les limites prévues à l'article 199 de la Loi. Tant que la Société est détenue par un associé unique, si une dépréciation est actée dans les comptes trimestriels de la Société sur la valeur d'une de ses filiales et si les comptes trimestriels établissent que suite à cette dépréciation la Société est en perte, l'associé peut, avant la fin de l'année comptable durant laquelle la dépréciation a été actée, diminuer le Compte de Prime d'Emission de Parts Sociales Ordinaires afin de compenser ladite perte.

6.4 Rachat d'actions

L'associé unique, ou, en cas de pluralité d'associés, l'assemblée générale des associés de la Société, peut décider de racheter une partie ou l'entièreté des MRPS conformément aux conditions énoncées ci-après. Les MRPS sont rachetables (partiellement ou en totalité) au gré de la Société à tout moment jusqu'à leur échéance (une «Date de Rachat Anticipé»). La Société doit racheter les MRPS au plus tard le 1 juin 2021 (la «Date d'Exigibilité»). Les MRPS doivent être rachetés pour un montant correspondant à la valeur nominale totale des MRPS rachetés, du Compte de Prime d'Emission des MRPS rachetés, et de tout dividende préférentiel, tel que défini à l'article 12, accumulé mais non encore repris sous les MRPS rachetés au moment du rachat (le «Prix de Rachat»). Néanmoins, les MRPS seront rachetés à la Date d'Exigibilité uniquement si la Société a suffisamment de fonds disponibles pour ledit rachat (les «Fonds Disponibles»). Dans le cas où

la Société ne disposerait pas des Fonds Disponibles pour payer le Prix de Rachat en espèces à la Date d'Exigibilité, elle pourra, à sa seule discrétion, payer le Prix de Rachat en nature (partiellement ou en totalité). Dans le cas où la Société dispose de Fonds Disponibles pour payer le Prix de Rachat en espèces, le Prix de Rachat peut néanmoins être payé en nature (soit à la Date d'Exigibilité soit à une Date de Rachat Anticipé), si le(s) détenteur(s) de MRPS y sont favorables. Que la Société ait des Fonds Disponibles ou non pour payer le Prix de Rachat en espèces, la Société peut s'acquitter du Prix de Rachat (soit à la Date d'Exigibilité soit à une Date de Rachat Anticipé) en transférant au(x) détenteur(s) de MRPS rachetés toute créance(s) dû à la Société par toute personne, qui sera évaluée dans ce but au plus haut de la valeur nominale ou de la valeur de marché des créance(s) à transférer.

Les MRPS rachetés sont immédiatement annulés et le montant du capital social doit être réduit corrélativement. En outre, le compte de Prime d'Emission des MRPS doit être réduit en conséquence.

6.5 Indivisibilité des parts sociales

Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire est admis par part sociale. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.6 Transfert de parts sociales

Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles. Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales ne sont transmissibles que sous réserve du respect des dispositions prévues aux articles 189 et 190 de la Loi.

6.7 Enregistrement des parts sociales

Toutes les parts sociales sont nominatives, au nom d'une personne déterminée et sont inscrites sur le registre des associés conformément à l'article 185 de la Loi.

Art. 8. Assemblée générale des associés. L'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède un droit de vote en rapport avec le nombre des parts qu'il détient. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié de chaque classe d'actions et détenant ensemble au moins plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts, sauf en cas de changement de nationalité de la Société pour lequel un vote à l'unanimité des associés est exigé, ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts de chaque classe d'actions et détenant ensemble au moins trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

La tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, quand le nombre des associés n'est pas supérieur à vingt-cinq (25). Dans ce cas, chaque associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

Art. 12. Distribution des bénéfices. Pour chaque année comptable de la Société, et pour la première fois lors de sa première année comptable, les détenteurs de MRPS ont droit à un dividende préférentiel cumulé de 8,00 % par an, déterminé sur une base journalière (360 jours/an), et calculé sur la valeur nominale des MRPS et du Compte de Prime d'Emission des MRPS («Dividende Préférentiel»).

Les Dividendes Préférentiels sont cumulés et peuvent être distribués chaque année pour autant que la Société ait suffisamment de bénéfices distribuables disponibles. Si les Dividendes Préférentiels de l'année ne sont pas distribués (à cause d'un manque de bénéfices distribuables), ils sont cumulés et peuvent être distribués durant l'année comptable suivante, ou la première année où il y a un bénéfice suffisant à distribuer.

Les détenteurs des Parts Sociales Ordinaires ont droit, chaque année comptable, aux bénéfices restants de la Société (le «Dividende Ordinaire»), mais aucun dividende ne sera payé aux détenteurs de Parts Sociales Ordinaires tant que tous les droits des Dividendes Préférentiels des détenteurs de MRPS de l'année en cours et des années précédentes n'ont pas été acquittés.

Les Dividendes Préférentiels ci-dessus n'ont aucune influence sur l'obligation de chaque associé de participer aux pertes décrites à l'article 13 des présents statuts.

Le conseil de gérance peut décider de procéder au paiement d'un ou de plusieurs acomptes sur dividendes concernant les MRPS («Acompte sur Dividendes Préférentiels») et les Parts Sociales Ordinaires («Acompte sur Dividendes Ordinaires»), y compris durant le premier exercice social, à condition d'établir un bilan intérimaire indiquant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution. La déclaration d'Acompte sur Dividende Préférentiels devrait être limitée aux Dividendes Préférentiels accumulés sur les MRPS au jour où la décision de distribuer un tel dividende est prise. L'Acompte sur Dividendes Ordinaires se limite aux bénéfices distribuables excédant le bénéfice nécessaire à l'Acompte sur Dividendes Préférentiels jusqu'à la fin de l'année comptable. Chaque gérant peut, de manière discrétionnaire, demander que ce bilan intérimaire soit revu par un réviseur d'entreprises aux frais de la Société. Le montant total distribué ne doit pas excéder le montant total des bénéfices distribuables réalisés depuis la fin du dernier exercice social, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et diminué des pertes reportées et sommes à allouer à une réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Art. 13. Dissolution - Liquidation. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Sauf dans le cas d'une dissolution par décision judiciaire, la dissolution de la Société ne peut se faire que sur décision adoptée par l'assemblée générale des associés dans les conditions exigées pour la modification des Statuts. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunération.

Suivant la dissolution de la Société, sous réserve du paiement des créanciers de la Société et de la disponibilité des fonds, les détenteurs de MRPS ont un droit préférentiel au remboursement de leur apport (comprenant notamment les MRPS et le Compte de Prime d'Emission des MRPS) et du Dividende Préférentiel cumulé ou déclaré mais non encore payé.

Les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires n'ont pas de droit préférentiel au remboursement de leur apport (comprenant notamment les Parts Sociales Ordinaires, le Compte de Prime d'Emission des Parts Sociales Ordinaires, et la Prime d'Emission des Parts Sociales Ordinaires allouée à la réserve légale ou à toute autre réserve) tant que tous les droits de remboursement des détenteurs de MRPS n'ont pas été exécutés. S'il n'y a pas de fonds suffisants pour payer entièrement le droit préférentiel de remboursement des MRPS, les fonds disponibles seront alloués au prorata des droits de remboursement. Les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires ont droit à l'entière des bonis de liquidation de la Société après que les détenteurs de MRPS aient obtenu le paiement de leur droit au remboursement. Les détenteurs de MRPS sont donc exclus de tout excédant de liquidation de la Société après obtention du paiement de leur droit au remboursement.

En cas de pertes, ces pertes sont supportées premièrement par les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires, et ensuite, si nécessaire, par les détenteurs de MRPS.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à environ huit mille euros.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, le mandant de la comparante a signé avec le notaire le présent acte. Signé: R.UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 29 août 2011. Relation: LAC/2011/38430. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): Tom BENNING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 05 septembre 2011.

Référence de publication: 2011125900/659.

(110145267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2011.

BlueCrest Emerging Markets S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 142.200.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la société en date du 17 mai 2011

L'associé unique accepte la démission de James Macdonald en tant que gérant de la Société avec effet au 17 mai 2011.

L'associé unique décide de nommer la personne suivante en tant que nouveau gérant de la Société, avec effet au, 17 mai 2011 et pour une durée indéterminée:

- Laurent Bélik, né le 2 septembre 1974 à Ixelles, Belgique avec adresse . professionnelle au 9B, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

À Luxembourg, le 22 septembre 2011.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliaire

Référence de publication: 2011132010/18.

(110152467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

BlueCrest Strategic S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 141.464.

—

Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la société en date du 17 mai 2011

L'associé unique accepte la démission de James Macdonald en tant que gérant de la Société avec effet au 17 mai 2011.

L'associé unique décide de nommer la personne suivante en tant que nouveau gérant de la Société, avec effet au 17 mai 2011 et pour une durée indéterminée:

- Laurent Bélik, né le 2 septembre 1974 à Ixelles, Belgique avec adresse professionnelle au 9B, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

À Luxembourg, le 22 septembre 2011.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliaire

Référence de publication: 2011132011/18.

(110152466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Bosph Real Estate Holdings 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 29.000,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 117.032.

—

Le gérant de la Société, Monsieur Michel RAFFOUL, a transféré son adresse professionnelle au:

- 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2011.

Bosph Real Estate Holdings 2 S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2011132015/14.

(110152509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Boshua S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 1, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 140.691.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011132013/9.

(110152835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

BCG Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 38.676.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 86.337.

—

Par résolutions signées en date du 26 août 2011, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Acceptation de la démission de Xavier Pauwels, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de Gérant avec effet immédiat

2. Nomination de Yves Cheret, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de Gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Référence de publication: 2011132017/15.

(110152732) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Bethel Development & Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 1, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 147.697.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011132022/10.

(110152490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Colombus Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 133.776.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

Colombus Invest S.A.

Signature

Référence de publication: 2011132063/12.

(110152791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Bethel Development & Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 1, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 147.697.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011132023/10.

(110152491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Bethel Investment II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 1, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 147.040.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011132024/10.

(110152212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Bethel Investment II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 1, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 147.040.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011132025/10.

(110152213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

BFSE Holding S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 114.011.

—
Extrait des résolutions prises par l'associée unique en date du 1^{er} septembre 2011

M. Kenneth Dan VAN DER WEELE, administrateur de sociétés, né à Wisconsin (Etats-Unis d'Amérique), le 22 avril 1953, demeurant à IL 60611 Chicago (Etats-Unis d'Amérique), 445 East North Water Street, Apt. # 2101, a été nommé comme gérant de catégorie B pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *BFSE Holding S. à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011132026/15.

(110152767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Britcastle Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.
R.C.S. Luxembourg B 113.832.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011132033/9.

(110152346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Bill Boy Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 57.570.

—
Le Bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15.09.2011.

Référence de publication: 2011132030/10.

(110152545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Britania Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 136.383.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour *BRITANIA INVESTMENTS S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011132032/11.

(110152622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Carey Group Private Client Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 124.600,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 148.446.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 26 août 2011

L'assemblée générale décide de ne pas reconduire le mandat du réviseur d'entreprises DELOITTE S.A. venant à échéance lors de cette assemblée générale.

Extrait sincère et conforme
Carey Group Private Client Holdings S.à r.l.
Un mandataire

Référence de publication: 2011132035/14.

(110152611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Repco 43 S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 422.840,00.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 131.082.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 8 juillet 2011 approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Le mandat des administrateurs:

1. Monsieur Pii KETVEL, demeurant professionnellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
2. Monsieur Bernd JANIEZ, demeurant actuellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
3. Monsieur Michael CHIDIAC, demeurant professionnellement à 22 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, administrateur;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos en décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2011134191/19.

(110154137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Carey Group Private Client Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 124.600,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 148.446.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

Carey Group Private Client Holdings S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2011132036/13.

(110152612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Ceramics Luxembourg 2 (f), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.000.000,00.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 88.832.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

L'Assemblée générale extraordinaire de la Société du 12 août 2011 a décidé de clôturer la liquidation volontaire. Les livres et documents sociaux seront déposés pour une période d'au moins 5 années au bureau de la société Demag Holding S.à r.l., 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg.

Pour extrait

Markus Trierweiler

Liquidateur

Référence de publication: 2011132037/16.

(110152401) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Corn Products Americas Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 153.234.

—
Extrait du de l'acte notarié de cession de parts sociales de la société daté du 30 septembre 2010

En vertu de l'acte notarié de cession de parts daté du 30 septembre 2010, Corn Products Development Inc., a transféré ses parts détenues dans la société de la manière suivante:

- 12500 parts sociales d'une valeur de 1 Euro chacune, transférées à Corn Products Global Holding S.à r.l., ayant son siège social au 1, Allée Scheffer L-2520 Luxembourg.

Luxembourg, le 21 septembre 2011.

Jerome Adam

Un mandataire

Référence de publication: 2011132040/16.

(110152286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Espen Immobilière S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 1, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 49.503.

—
Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011132107/9.

(110152679) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

DV-III Q-Lux Feeder S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 163.340.

—
STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the twenty-sixth day of August.

Before us, Maître Léonie Grethen, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

1) Sanba II Investment Company, a company limited by shares incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, and registered with the Registrar of Companies of the Cayman Islands under number MC-144610 (Sanba),

here represented by Maître Tulay Sonmez, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

2) Wakra Investment Company, a company limited by shares incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, and registered with the Cayman Islands Registrar of Companies under number MC-148661 (Wakra),

here represented by Maître Tulay Sonmez, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal;

3) Al Rayyan Investment Company, a company limited by shares incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, and registered with the Cayman Islands Registrar of Companies under number MC-149517 (Al Rayyan),

here represented by Maître Tulay Sonmez, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal;

4) Diwan Investment Company, a company limited by shares incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, and registered with the Cayman Islands Registrar of Companies under number MC-167553 (Diwan),

here represented by Maître Tulay Sonmez, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal;

5) Well of Knowledge Investment Company, a company limited by shares incorporated under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, and registered with the Cayman Islands Registrar of Companies under number MC-181814 (WoK),

here represented by Maître Tulay Sonmez, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such powers of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "DV-III Q-Lux Feeder S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. Where the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation, derivative products, options, securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin. The Company may enter into any kind of derivative agreements, forward agreements, options and swap agreements, and any other similar agreements.

3.2. In the framework of its activity, the Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital – Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500), represented by one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) shares in registered form, having a par value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company shall be managed by a board of managers (the Board), each manager being appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. The Board is composed of at least two (2) A managers and at least two (2) B managers.

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

8.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board may validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and at least one (1) A manager and at least one (1) B manager are present or represented. Resolutions of the Board shall be validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that any resolution shall not validly be passed unless it is approved by at least one (1) A manager and at least one (1) B manager. The resolutions of the Board shall be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

Art. 9. Representation.

9.1. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of one (1) A manager and one (1) B manager.

9.2. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 10. Liability of the managers. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

12.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits – Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises agréés, when so required by law.

14.2. The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is allocated. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward in accordance with applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) interim accounts are drawn up by the Board;
- (ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;
- (iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts;
- (iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and
- (v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution – Liquidation.

Art. 16.

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

Art. 17.

17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference and the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitory provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2011.

Subscription and Payment

1) Sanba, represented as stated above, subscribes to two hundred thirty-four thousand three hundred and seventy-five (234,375) shares in registered form, with a par value of one euro cent (EUR 0.01) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of two thousand three hundred forty-three euro and seventy-five cents (EUR 2,343.75);

2) Wakra, represented as stated above, subscribes to two hundred thirty-four thousand three hundred and fifty-five (234,375) shares in registered form, with a par value of one euro cent (EUR 0.01) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of two thousand three hundred forty-three euro and seventy-five cents (EUR 2,343.75);

3) Al Rayyan, represented as stated above, subscribes to four hundred sixty-eight thousand seven hundred and fifty (468,750) shares in registered form, with a par value of one euro cent (EUR 0.01) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of four thousand six hundred eighty-seven euro and fifty cents (EUR 4,687.50);

4) Diwan, represented as stated above, subscribes to one hundred fifty-six thousand two hundred and fifty (156,250) shares in registered form, with a par value of one euro cent (EUR 0.01) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of one thousand five hundred sixty-two euro and fifty cents (EUR 1,562.50); and

5) WoK, represented as stated above, subscribes to one hundred fifty-six thousand two hundred and fifty (156,250) shares in registered form, with a par value of one euro cent (EUR 0.01) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of one thousand five hundred sixty-two euro and fifty cents (EUR 1,562.50).

The aggregate amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand EURO (1.000.- EUR).

Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, the shareholders of the Company, representing the entire subscribed capital, have passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Mr Omer Abdulaziz H A Al-Marwani, born in Qatar on November 11, 1974, residing at House No 7 Al Rabee Street, Al Wakra City Qatar, as A manager;

- Mr Faisal A-Wahid A T Al-Hamadi, born in Qatar, on January 9, 1976, residing at House no. 30, Tamin Al Dari Street, Al Hilal District, Doha, Qatar, as A manager;

- Mr Georges Scheuer, company director, born in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, on June 5, 1967, professionally residing at 65 Boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1331 Luxembourg, as B manager; and

- Mr Jean-Christophe Dauphin, private employee, born in Nancy, France, on November 20, 1976, professionally residing at 65 Boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1331 Luxembourg, as B manager.

2. The registered office of the Company is set at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1331 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on the request of the appearing parties, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing parties, and signed by the latter with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil onze, le vingt-sixième jour du mois d'août,

Par devant Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

1) Sanba II Investment Company, une société constituée et régie par les lois des Iles Cayman, ayant son siège social à c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, et inscrite au Registre des Sociétés des Iles Cayman sous le numéro MC-144610 (Sanba),

ici représentée par Maître Tulay Sonmez, avocat, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

2) Wakra Investment Company, une société constituée et régie par les lois des Iles Cayman, ayant son siège social à c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, et inscrite au Registre des Sociétés des Iles Cayman sous le numéro MC-148661 (Wakra),

ici représentée par Maître Tulay Sonmez, préqualifiée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

3) Al Rayyan Investment Company, une société constituée et régie par les lois des Iles Cayman, ayant son siège social à c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, et inscrite au Registre des Sociétés des Iles Cayman sous le numéro MC-149517 (Al Rayyan),

ici représentée par Maître Tulay Sonmez, préqualifiée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

4) Diwan Investment Company, une société constituée et régie par les lois des Iles Cayman, ayant son siège social à c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, et inscrite au Registre des Sociétés des Iles Cayman sous le numéro MC-167553 (Diwan),

ici représentée par Maître Tulay Sonmez, préqualifiée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

5) Well of Knowledge Investment Company, une société constituée et régie par les lois des Iles Cayman, ayant son siège social à c/o Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, et inscrite au Registre des Sociétés des Iles Cayman sous le numéro MC-181814 (WoK),

ici représentée par Maître Tulay Sonmez, préqualifiée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "DV-III Q-Lux Feeder S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, produits dérivés, options, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit. La Société peut conclure tout type de conventions de dérivé, contrats à terme, options et contrats de swap, et toute autre convention similaire.

3.2. Dans le cadre de ses activités, la Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cent euros (EUR 12.500) représenté par un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un conseil de gérance (le Conseil), chacun des gérants étant nommé par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Le Conseil est composé d'au moins deux (2) gérants A et d'au moins deux (2) gérants B.

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'au moins deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés et au moins un (1) gérant A et au moins un (1) gérant B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés sous réserve qu'une résolution ne sera pas valablement adoptée sans être approuvée par au moins un (1) gérant A et au moins un (1) gérant B. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio- conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engageant la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

Art. 9. Représentation.

9.1 La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un (1) gérant A et d'un (1) gérant B.

9.2 La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16.

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

Art. 17.

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites.

Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2011.

Souscription et Libération

1) Sanba, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire deux cent trente-quatre mille trois cent soixante-quinze (234.375) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de deux mille trois cent quarante-trois euros et soixante-quinze cents (EUR 2.343,75);

2) Wakra, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à deux cent trente-quatre mille trois cent soixante-quinze (234.375) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de deux mille trois cent quarante-trois euros et soixante-quinze cents (EUR 2.343,75);

3) Al Rayyan, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à quatre cent soixante-huit mille sept cent cinquante (468.750) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant quatre mille six cent quatre-vingt-sept euros et cinquante cents (EUR 4.687,50);

4) Diwan, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à cent cinquante-six mille deux cent cinquante (156.250) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de mille cinq cent soixante-deux euros et cinquante cents (EUR 1.562,50); and

5) WoK, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à cent cinquante-six mille deux cent cinquante (156.250) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de mille cinq cent soixante-deux euros et cinquante cents (EUR 1.562,50).

Le montant de douze mille cinq cent euros (EUR 12.500) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille euro (1.000.- EUR).

Résolutions des associés

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Mr Omer Abdulaziz H A Al-Marwani, né à Qatar le 11 novembre 1974, résidant à House No 7 Al Rabee Street, Al Wakra City Qatar, en qualité de gérant A;

- Mr Faisal A-Wahid A T Al-Hamadi, né à Qatar, le 9 janvier 1976, résidant à House no. 30, Tamin Al Dari Street, Al Hilal District, Doha, Qatar, en qualité de gérant A;

- Mr Georges Scheuer, gérant de société, né à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 5 juin 1967, résidant professionnellement au 65 Boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1331 Luxembourg, en qualité de gérant B; et

- Mr Jean-Christophe Dauphin, employé privé, né à Nancy, France, le 20 novembre 1976, résidant professionnellement au 65 Boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1331 Luxembourg, en qualité de gérant B.

2. Le siège social de la Société est établi au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1331 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire des parties comparantes, ceux-ci ont signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: Sonmez, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2011. Relation: LAC/2011/38649. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): BENNING.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 7 septembre 2011.

Référence de publication: 2011126477/553.

(110145847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 septembre 2011.

Carlix S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 54.515.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2011132047/10.

(110152233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

CD Chateau S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 33, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 119.963.

Les comptes de liquidation au 24 mai 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011132049/10.

(110152419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Corporate Credit (Europe) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 81.490.

Extrait Rectificatif Annule et Remplace le dépôt du 13/09/2011 Réf: L110147325

En date du 27 juillet 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé:

- de nommer, avec effet au 27 juillet 2011, Monsieur Roland Frey, Frey Investment & Management Advisory, Bellevuesüasse 30, CH - 3073 Gümlingen BE, en qualité d'Administrateur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2012.

Luxembourg, le 22 septembre 2011.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Corporate Credit Europe SA

Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2011132041/16.

(110152565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Canvest Corporation, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 119.862.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CANVEST CORPORATION S.à r.l.

United International Management S.A.

Référence de publication: 2011132044/11.

(110152609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Recco 44 S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 33.000,00.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 131.084.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 8 juillet 2011 approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Le mandat des administrateurs:

1. Monsieur Pii KETVEL, demeurant professionnellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
2. Monsieur Bernd JANIETZ, demeurant actuellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
3. Monsieur Michael CHIDIAC, demeurant professionnellement à 22 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, administrateur;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos en décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2011134192/19.

(110154140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Capernaum Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 108.269.

En date du 26 août 2011, les actionnaires de la Société ont décidé de transférer le siège social de la société du 67, rue Ermesinde L-1469 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet au 1^{er} septembre 2011.

Les actionnaires constatent que Monsieur Christophe Davezac et Monsieur Ronald Chamielec, administrateurs de catégorie A, ont transféré leur adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, avec effet au 1^{er} septembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 septembre 2011.

Référence de publication: 2011132045/14.

(110152526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Carlisle, Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 55, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 34.272.

Herr Steinle, Generaldirektor, hat seine Adresse geändert.

Die neue Adresse lautet:

Peter Steinle

Galgenberg 5

66539 Neunkirchen

Deutschland

Référence de publication: 2011132046/13.

(110152456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

RP3 Holdings (Lux) 7 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 123.086.

Par résolutions signées en date du 21 septembre 2011, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

Acceptation de la démission de Monsieur Paul van Baarle, avec adresse professionnelle au 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, en tant que gérant avec effet immédiat.

Nomination de Monsieur Israel Domingo Basilio, avec adresse professionnelle au 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, en tant que gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2011.

Pour la société

TMF Management Luxembourg S.A.

Domiciliaire

Référence de publication: 2011132350/17.

(110152475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Carlix S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 54.515.

Par décisions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration en date du 21 septembre 2011 ont été nommés, jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2013:

- Luc BRAUN, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Président;
- Jean-Marie POOS, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Administrateur-Délégué;
- FIDESCO S.A., 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur;
- EURAUDIT Sàrl, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Commissaire.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2011132048/15.

(110152279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Chemtex Global S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 29.500.000,00.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 86.908.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Référence de publication: 2011132051/11.

(110152706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

H.B.H. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 16, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 29.648.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 mai 2011

Suite à son décès, le mandat de Monsieur Guilbert HUYBERECHTS en tant qu'administrateur a pris fin et l'assemblée générale décide à l'unanimité de nommer aux fonctions d'administrateur:

A. Madame Christelle ZIMMER, demeurant au 18, rue Jeanne Petit à B-6720 Habay-La-Neuve

B. Monsieur Vincent GIUDICISSI, demeurant au 5, impasse du Rhône, F-57100 Thionville

Ces mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2012.

Décision du conseil d'administration du 25 mai 2011

Les adresses des administrateurs et administrateur-délégué sont les suivantes:

A. Monsieur Christian BAUER, demeurant au 28A, rue des Bleuets, L-1242 Luxembourg

B. Monsieur Jean HERR, demeurant au 61, rue Théodore Eberhard, L-1451 Luxembourg

C. Monsieur Bernard MANCHEL, demeurant au 72, rue Belle-Vue, B-6700 Arlon

Référence de publication: 2011132149/18.

(110152745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

THEOLIA Utilities Investment Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 163.329.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the twenty-second day of August,

Before us, Maître Léonie Grethen, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

THEOLIA SA, a French société anonyme with a share capital of EUR 112,773,971, the registered office of which is located 75 rue Denis Papin, 13080 Aix en Provence, France, registered with the Register of Companies and Trade of Aix en Provence under number 423 127 281,

here represented by Tom Storck, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal

Such power of attorney, after having been signed ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows, the articles of incorporation of a public company limited by shares (société anonyme), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "THEOLIA Utilities Investment Company S.A." (the Company). The Company is a public company limited by shares (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of directors (the Board) The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of shareholders (the General Meeting), acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

10.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

10.2. The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

10.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

10.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

10.1. The share capital is set at thirty-one thousand euro (EUR 31,000), represented by thirty-one thousand (31,000) shares in registered form, having a par value of one euro (EUR 1) each, all subscribed and fully paid-up.

10.2. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the General Meeting acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

10.1. The shares are and will remain in registered form (actions nominatives).

10.2. A register of shares is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

10.3. A share transfer is carried out by entering in the register of shares, a declaration of transfer, duly dated and signed by the transferor and the transferee or by their authorised representatives and following a notification to, or acceptance by, the Company, in accordance with article 1690 of the Civil Code. The Company may also accept as evidence of a share transfer other documents recording the agreement between the transferor and the transferee.

10.4. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

10.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of directors

10.1. Composition of the board of directors.

(i) The Company is managed by a board of directors (the Board) composed of at least three (3) members, who need not be shareholders.

(ii) The General Meeting appoints the director(s) and determines their number, remuneration and the term of their office. Directors cannot be appointed for more than six (6) years and are re-eligible.

(iii) Directors may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the General Meeting.

(iv) If a legal entity is appointed as a director, it must appoint a permanent representative who represents such entity in its duties as a director. The permanent representative is subject to the same rules and incurs the same liabilities as if it had exercised its functions in its own name and on its own behalf, without prejudice to the joint and several liability of the legal entity which it represents.

(v) Should the permanent representative be unable to perform its duties, the legal entity must immediately appoint another permanent representative.

(vi) If the office of a director becomes vacant, the majority of the remaining directors may fill the vacancy on a provisional basis until the final appointment is made by the next General Meeting.

10.2. Powers of the board of directors

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

(iii) The Board is authorised to delegate the day-to-day management and the power to represent the Company in this respect, to one or more directors, officers, managers or other agents, whether shareholders or not, acting either individually or jointly. If the day-to-day management is delegated to one or several directors, the Board must report to the annual General Meeting any salary, fees and/or any other advantages granted to such director(s) during the relevant financial year.

10.3. Procedure

(i) The Board must appoint a chairman among its members and may choose a secretary, who need not be a director, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board and of General Meetings.

(ii) The Board meets upon the request of the chairman or any two (2) directors, at the place indicated in the notice which, in principle, is in Luxembourg.

(iii) Written notice of any meeting of the Board is given to all directors at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iv) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a director, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(v) A director may grant a power of attorney to any other director in order to be represented at any meeting of the Board.

(vi) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the directors present or represented. The chairman has a casting vote in the event of tie. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman or all the directors present or represented at the meeting or by the secretary (if any).

(vii) Any director may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(viii) Circular resolutions signed by all the directors are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(ix) Any director having an interest conflicting with that of the Company in a transaction carried out otherwise than under normal conditions in the ordinary course of business, must advise the Board thereof and cause a record of his statement to be mentioned in the minutes of the meeting. The director concerned may not take part in these deliberations. A special report on the relevant transaction(s) is submitted to the shareholders before any vote, at the next General Meeting.

10.4. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two (2) directors.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the joint or single signature of any persons to whom special signatory powers have been delegated.

Art. 8. Sole director.

10.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1), the Company may be managed by a sole director until the ordinary General Meeting following the introduction of an additional shareholder. In such case, any reference in the Articles to the Board or the directors is to be read as a reference to such sole director, as appropriate.

10.2. The transactions entered into by the Company may be recorded in minutes and, unless carried out under normal conditions in the ordinary course of business, must be so recorded when entered with its sole director having a conflicting interest.

10.3. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole director or by the joint or single signature of any persons to whom special signatory powers have been delegated.

Art. 9. Liability of the directors.

10.1. The directors may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 10. General meetings of shareholders.

10.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at general meetings of shareholders (the General Meeting). The General Meeting has the broadest powers to adopt and ratify all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Each share entitles to one (1) vote.

10.2. Notices, quorum, majority and voting proceedings

(i) General Meetings are held at such place and time as specified in the notices.

(ii) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(iii) A shareholder may grant a written power of attorney to another person (who need not be a shareholder) in order to be represented at any General Meeting.

(iv) Each shareholder may participate in any General Meeting by telephone or video conference or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

(v) Each shareholder may vote by way of voting forms provided by the Company. Voting forms contain the date, place and agenda of the meeting, the text of the proposed resolutions as well as for each resolution, three boxes allowing to vote in favour, against or abstain from voting. Voting forms must be sent back by the shareholders to the registered office. Only voting forms received prior to the General Meeting are taken into account for the calculation of the quorum. Voting forms which show neither a vote (in favour or against the proposed resolutions) nor an abstention, are void.

(vi) Resolutions of the General Meeting are passed by a simple majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The extraordinary General Meeting may amend the Articles only if at least one-half of the share capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles as well as the text of any proposed amendments to the object or form of the Company. If this quorum is not reached, a second General Meeting may be convened by means of notices published twice, at fifteen (15) days interval at least and fifteen (15) days before the meeting in the Mémorial and in two Luxembourg newspapers. Such notices reproduce the agenda of the General Meeting and indicate the date and results of the previous General Meeting. The second General Meeting deliberates validly regardless of the proportion of the capital represented. At both General Meeting, resolutions must be adopted by at least two-thirds of the votes cast.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders and bondholders (if any).

Art. 11. Sole shareholder.

10.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

10.2. Any reference in the Articles to the General Meeting is to be read as a reference to such sole shareholder, as appropriate.

10.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 12. Financial year and Approval of annual accounts.

10.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

10.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the officers, directors and statutory auditors towards the Company.

10.3. One month before the annual General Meeting, the Board provides documentary evidence and a report on the operations of the Company to the statutory auditors, who then prepare a report setting forth their proposals.

10.4. The annual General Meeting is held at the address of the registered office or at such other place in the municipality of the registered office, as may be specified in the notice, on the third Friday of June of each year at 10.00 a.m.. If such day is not a business day in Luxembourg, the annual General Meeting is held on the following business day.

10.5. The annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the Board, exceptional circumstances so require.

Art. 13. Statutory auditors/Réviseurs d'entreprises

10.1. The operations of the Company are supervised by one or several statutory auditors (commissaires).

10.2. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

10.3. The General Meeting appoints the statutory auditors/réviseurs d'entreprises and determines their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. Statutory auditors/réviseurs d'entreprises may be reappointed.

Art. 14. Allocation of profits.

10.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

10.2. The General Meeting determines how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

10.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal or a statutory reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends is taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts; and

(iv) in their report to the Board, as applicable, the statutory auditors or the réviseurs d'entreprises must verify whether the above conditions have been satisfied.

VI. Dissolution - Liquidation

10.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the General Meeting, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles. The General Meeting appoints one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determines their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the General Meeting, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

10.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

10.1. Notices and communications are made or waived and circular resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

10.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a director in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

10.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of circular resolutions or resolutions adopted by telephone or video conference are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together, constitute one and the same document.

10.4. All matters not expressly governed by the Articles shall be determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitory provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2011.

Subscription and Payment

THEOLIA SA, represented as stated above, subscribes to thirty-one thousand (31,000) shares in registered form, with a par value of one euro (EUR 1) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000),

The amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand one hundred euro (1,100.-EUR).

Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, the shareholders of the Company, representing the entire subscribed share capital, have passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as directors of the Company for a period of six years:

- Mr Fady Khallouf, company director, born in CHIHAD (LBN) on June 27, 1960, with professional address at 75, rue Denis Papin, BP 80199, F -13795 Aix-en-Provence Cedex 3, France;

- Mr Jérôme Gautrais, company director, born in Paris, on December 21 1972, with professional address at 75, rue Denis Papin, BP 80199, F -13795 Aix-en-Provence Cedex 3, France; and

- Mr Frédéric Fortin, company director, born in Saint-Germain-en-Laye, on January 27, 1980, with professional address at 75, rue Denis Papin, BP 80199, F -13795 Aix-en-Provence Cedex 3, France.

2. Deloitte S.A., having its registered office at 560 rue de Neudorf L-2220 Luxembourg is appointed as statutory auditor of the Company for a period of 1 year.

3. The registered office of the Company is set at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-deux août,

Par-devant Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

THEOLIA S.A., une société anonyme de droit français, ayant un capital social de EUR 112.773.971], dont le siège social est situé au 75, rue Denis Papin, 13080 Aix-en-Provence, France, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés d'Aix-en-Provence sous le numéro 423 127 281,

ici représentée par Tom Storck, avocat à la cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme, qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "THEOLIA Utilities Investment Company SA" (la Société). La Société est une société anonyme régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil d'administration (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires (l'Assemblée Générale), adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière, tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, tous titres et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle

de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de dette de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou bien créer et accorder des sûretés sur la totalité ou une partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison du décès, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Actions

Art. 5. Capital.

10.1. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000), représenté par trente et un mille (31.000) actions sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libère.

10.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Actions.

6.1 Les Actions sont et resteront des actions nominatives.

6.2 Un registre des actions est tenu au siège social et peut être consulté par chaque actionnaire qui en fait la demande.

6.3 Une cession d'actions est réalisée par l'inscription sur le registre des actions, d'une déclaration de cession, dûment datée et signée par le cédent et le cessionnaire ou par leurs mandataires autorisés et après notification ou acceptation par la Société conformément à l'article 1690 du Code Civil. La Société peut également accepter comme preuve d'une cession d'actions d'autres documents actant l'accord entre le cédent et le cessionnaire.

6.4 Les actions sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par Action.

6.5 La Société peut racheter ses propres Actions dans les limites fixées par la Loi.

III. Administration - Représentation

Art. 7. Conseil d'Administration.

7.1 Composition du conseil d'administration

(i) La Société est administrée par un conseil d'administration (le Conseil) composé d'au moins trois (3) membres, actionnaires ou non.

(ii) L'Assemblée Générale nomme le(s) administrateur(s) et détermine leur nombre, rémunération et la durée de leur mandat. Les administrateurs ne peuvent être nommés pour plus de six (6) ans et sont rééligibles.

(iii) Les administrateurs sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision de l'Assemblée Générale.

(iv) Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur, celle-ci est tenue de désigner un représentant permanent qui représente ladite personne morale dans sa fonction d'administrateur. Ce représentant permanent est soumis aux mêmes règles et encourt les mêmes responsabilités que s'il avait exercé ses fonctions en son nom et pour son propre compte, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

(v) Si le représentant permanent se trouve dans l'incapacité d'exercer ses fonctions, la personne morale doit immédiatement nommer un autre représentant permanent.

(vi) Si le poste d'un administrateur devient vacant, la majorité des administrateurs restants peut pourvoir à ce poste vacant de façon provisoire jusqu'à la nomination définitive, qui a lieu lors de la prochaine Assemblée Générale.

7.2 Pouvoirs du conseil d'administration

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux actionnaires sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

(iii) Le Conseil peut déléguer la gestion journalière et le pouvoir de représenter la Société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non, agissant seuls ou conjointement. Si la gestion journalière est déléguée à un ou plusieurs administrateurs, le Conseil doit rendre compte à l'Assemblée Générale annuelle, de tous traitements, émoluments et/ou avantages quelconques, accordés à ce(s) administrateur(s) pendant l'exercice social concerné.

7.3 Procédure

(i) Le Conseil doit élire en son sein un président et peut désigner un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être administrateur, et qui est responsable de la tenue des procès-verbaux de réunions du Conseil et de l'Assemblée Générale.

(ii) Le Conseil se réunit sur convocation du président ou d'au moins deux (2) administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(iii) Il est donné à tous les administrateurs une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iv) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un administrateur peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant à des heures et dans des lieux fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(v) Un administrateur peut donner une procuration à tout autre administrateur afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(vi) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés. La voix du président est prépondérante en cas de partage des voix. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président ou par tous les administrateurs présents ou représentés à la réunion ou par le secrétaire (s'il en existe un).

(vii) Tout administrateur peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion dûment convoquée et tenue.

(viii) Des résolutions circulaires signées par tous les administrateurs sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(ix) Tout administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société dans une transaction qui ne concerne pas des opérations courantes conclues dans des conditions normales, est tenu d'en prévenir le Conseil et de faire mentionner cette déclaration au procès-verbal de la réunion. L'administrateur en cause ne peut prendre part à ces délibérations. Un rapport spécial relatif à ou aux transactions concernées est soumis aux actionnaires avant tout vote, lors de la prochaine Assemblée Générale.

7.4 Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers, en toutes circonstances, par les signatures conjointes de deux (2) administrateurs.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou individuelle de toutes personnes à qui des pouvoirs de signature spéciaux ont été délégués.

Art. 8. Administrateur unique.

10.1. Dans le cas où le nombre des actionnaires est réduit à un (1), la Société peut être gérée par un administrateur unique jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire suivant l'introduction d'un actionnaire supplémentaire. Dans ce cas, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux administrateurs doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet administrateur unique.

10.2. Les transactions conclues par la Société peuvent être mentionnées dans des procès-verbaux et, sauf si elles concernent des opérations courantes conclues dans des conditions normales, doivent être ainsi mentionnées si elles sont intervenues avec son administrateur unique ayant un intérêt opposé.

8.3. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature de l'administrateur unique ou par la signature conjointe ou individuelle de toutes personnes à qui des pouvoirs de signature spéciaux ont été délégués.

Art. 9. Responsabilité des administrateurs.

10.1. Les administrateurs ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Actionnaire(s)

Art. 10. Assemblées générales des actionnaires.

10.1 Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des actionnaires sont adoptées en assemblées générales des actionnaires (l'Assemblée Générale). L'Assemblée Générale a les pouvoirs les plus étendus afin d'adopter et de ratifier tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Chaque Action donne droit à un (1) vote.

10.2 Convocations, quorum, majorité et procédures de vote

(i) Les Assemblées Générales se tiennent au lieu et heure indiqués dans les convocations.

(ii) Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(iii) Un actionnaire peut donner une procuration écrite à toute autre personne (actionnaire ou non) afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(iv) Tout actionnaire peut participer à toute Assemblée Générale par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à cette réunion.

(v) Tout actionnaire peut voter au moyen de bulletins de vote fournis par la Société. Les bulletins de vote indiquent la date, le lieu et l'ordre du jour de la réunion, le texte des résolutions proposées ainsi que, pour chaque résolution, trois cases permettant de voter en faveur, de voter contre ou de s'abstenir. Les bulletins de vote doivent être renvoyés par les actionnaires au siège social. Pour le calcul du quorum, il n'est tenu compte que des formulaires de vote reçus par la Société avant la réunion de l'Assemblée Générale. Les bulletins de vote sur lesquels ne sont mentionnés ni un vote (en faveur ou contre les résolutions proposées) ni une abstention, sont nuls.

(vi) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées à la majorité simple des voix exprimées, quelle que soit la proportion du capital social représenté.

(vii) L'Assemblée Générale extraordinaire ne peut modifier les Statuts que si la moitié au moins du capital social est représenté et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées ainsi que le texte de celles qui modifient l'objet social ou la forme de la Société. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale peut être convoquée par annonces insérées deux fois, à quinze (15) jours d'intervalle au moins et quinze (15) jours avant l'Assemblée, dans le Mémorial et dans deux journaux de Luxembourg. Ces convocations reproduisent l'ordre du jour de la réunion et indiquent la date et les résultats de la précédente réunion. La seconde Assemblée Générale délibère valablement quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux Assemblées Générales, les résolutions doivent être adoptées par au moins les deux tiers des voix exprimées.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un actionnaire dans la Société exige le consentement unanime des actionnaires et des obligataires (s'il y a lieu).

Art. 11. Actionnaire unique.

11.1. Lorsque le nombre des actionnaires est réduit à un (1), l'actionnaire unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

11.2. Toute référence dans les Statuts à l'Assemblée Générale doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet actionnaire unique.

11.3. Les résolutions de l'actionnaire unique sont consignées dans des procès-verbaux.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices contrôle

Art. 12. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

10.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un décembre (31) de chaque année.

10.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de résultat ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes des directeurs, administrateurs et commissaire(s) envers la Société.

10.3. Un mois avant l'Assemblée Générale annuelle, le Conseil remet les pièces, avec un rapport sur les opérations de la Société aux commissaires, qui doivent ensuite faire un rapport contenant leurs propositions.

10.4. L'Assemblée Générale annuelle se tient à l'adresse du siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation, le troisième vendredi du mois de juin de chaque année à 10 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tient le jour ouvrable suivant.

10.5. L'Assemblée Générale annuelle peut être tenue à l'étranger si, selon l'avis absolu et définitif du Conseil, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Art. 13. Réviseurs d'entreprises.

13.1 Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires.

13.2 Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

13.3. L'Assemblée Générale nomme les réviseurs d'entreprises et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises sont rééligibles.

Art. 14. Affectation des bénéfices.

14.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve légale. Cette affectation cesse d'être exigée lorsque la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

14.2. L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Elle peut affecter ce solde au paiement d'un dividende, le transférer à un compte de réserve ou le reporter.

14.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut dépasser le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté par les bénéfices reportés et les réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des acomptes sur dividendes est adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iv) dans leur rapport au Conseil, selon le cas, les commissaires aux comptes ou les réviseurs d'entreprises doivent vérifier si les conditions prévues ci-dessus ont été remplies.

VI. Dissolution - Liquidation

10.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts. L'Assemblée Générale nomme un ou plusieurs liquidateurs, actionnaires ou non, pour réaliser la liquidation et détermine leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire de l'Assemblée Générale, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

10.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et du paiement des dettes est distribué aux actionnaires proportionnellement aux actions détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

16.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires sont établies par écrit, télégramme, fax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

16.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un administrateur conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

16.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires ou des résolutions adoptées par téléphone ou visioconférence sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et même document.

16.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les actionnaires.

VIII. Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et prend fin le 31 décembre 2011.

Souscription et Libération

THEOLIA S.A, représentée comme indiqué ci-dessus, souscrit à trente et un mille (31.000) actions sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant trente et un mille euros (EUR 31.000).

Le montant de montant trente et un mille euros (EUR 31.000) est à la disposition de la Société, dont la preuve a été apportée au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges de quelque nature que ce soit qui incomberont à la Société du fait de sa constitution s'élèvent à environ mille cent euro (1.100,- EUR).

Résolutions des actionnaires

Immédiatement après la constitution de la Société, les actionnaires de la Société, représentant la totalité du capital social souscrit, ont pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité d'administrateurs de la Société pour une durée de six ans:
 - M. Fady Khallouf, administrateur de société, né à CHIHAD (LBN) le 27 juin 1960, avec adresse professionnelle au 75, rue Denis Papin, BP 80199, F-13795 Aix-en-Provence Cedex 3, France;
 - M. Jérôme Gautrais, administrateur de société, né à Paris, le 21 décembre 1972, avec adresse professionnelle au 75, rue Denis Papin, BP 80199, F - 13795 Aixen-Provence Cedex 3, France; et
 - M. Frédéric Fortin, administrateur de société, né à Saint-Germain-en-Laye, le 27 janvier 1980, avec adresse professionnelle au 75, rue Denis Papin, BP 80199, F-13795 Aix-en-Provence Cedex 3, France.
2. Deloitte S.A., ayant son siège social au 560 rue de Neudorf , L-2220 Luxembourg est nommé en qualité de commissaire aux comptes de la Société pour une durée d'un 1 an.
3. Le siège social de la Société est établi au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

DONT ACTE, rédigé et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, ce dernier a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that, on the request of the appearing parties, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representatives of the appearing parties, and signed by the latter with the undersigned notary.

Signé: Storck, GRETHEN

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2011. Relation: LAC/2011/37412. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): SANDT.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2011.

Référence de publication: 2011126084/543.

(110145287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2011.

Chemtex Global S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 29.500.000,00.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 86.908.

Extrait de l'assemblée générale annuelle de l'associé unique tenue le 22 août 2011 au siège social de la société

Le mandat du Réviseur d'entreprises agréé venant à échéance, l'assemblée décide de le réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2011:

- ERNST & YOUNG S.A., ayant son siège social à 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 47.771, réviseur d'entreprises agréé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Référence de publication: 2011132052/15.

(110152718) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

CLC - Combi Logistic Consulting, Société Anonyme.

Siège social: L-5970 Itzig, 13, rue des Muguets.

R.C.S. Luxembourg B 64.907.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés, dans leur version abrégée, au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg conformément à l'art. 79(1) de la loi du 19/12/2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2011132053/11.

(110152865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Coboulux, Société Anonyme.

Siège social: L-6869 Wecker, 11, Haaptstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 7.082.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011132059/10.

(110152551) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

DJ Manhattan Luxco S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 140.034.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DJ Manhattan Luxco S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011132077/11.

(110152662) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Colombus Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 133.776.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 21 septembre 2011

L'Assemblée Générale ratifie la décision du Conseil d'Administration du 16 septembre 2010 de coopter aux fonctions d'administrateur Madame Claudia Herber, en remplacement de Monsieur Ivo Kustura, administrateur démissionnaire. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en l'année 2013.

Extrait sincère et conforme

Colombus Invest S.A.

Un mandataire

Référence de publication: 2011132062/14.

(110152790) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Diversified Financials Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 107.999.

Extrait Rectificatif Annule et Remplace le dépôt du 13/09/2011 Réf: L110147339

En date du 27 juillet 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé:

- de nommer, avec effet au 27 juillet 2011, Monsieur Roland Frey, Frey Investment & Management Advisory, Bellevuesüasse 30, CH - 3073 Gümlingen BE, en qualité d'Administrateur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2012.

Luxembourg, le 22 septembre 2011.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Diversified Financials Europe SA

Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2011132069/16.

(110152561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Dejla S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9047 Ettelbruck, 47, rue du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 157.019.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011132067/10.

(110152427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Dip Finance SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-8422 Steinfort, 28, rue de Hobscheid.

R.C.S. Luxembourg B 158.767.

Les comptes annuels au 20.09.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011132068/10.

(110152786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Domels S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1468 Luxembourg, 14, rue Erasme.

R.C.S. Luxembourg B 104.715.

Le gérant de la Société, Monsieur Michel E. RAFFOUL, a transféré son adresse professionnelle au:
- 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2011.

Domels S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2011132070/14.

(110152548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Decibel s.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2738 Luxembourg, 13, rue Paul Wilwertz.

R.C.S. Luxembourg B 152.537.

Extrait de Cession de parts sociales

Suite à une convention de cession de parts sociales sous-seing privé du 01.07.2011, et acceptée par les gérants, le capital social de la société DECIBEL Sàrl est désormais réparti comme suit:

Sainte Sàrl,

siège social à L-2738 Luxembourg, 13, rue Paul Wilwertz, RCS B 41039 100

Total: cent parts sociales

Pour extrait conforme

Decibel Sàrl

Signature

Référence de publication: 2011132072/16.

(110152413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

DES Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 15.275,00.**Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 120.062.

Le gérant de la Société, Monsieur Michel E. RAFFOUL, a transféré son adresse professionnelle au:
- 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2011.

DES HOLDING S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2011132073/14.

(110152513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Enilec S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-1468 Luxembourg, 14, rue Erasme.
R.C.S. Luxembourg B 105.176.

Le gérant de la Société, Monsieur Michel E. RAFFOUL, a transféré son adresse professionnelle au:
- 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2011.

Enilec S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2011132091/14.

(110152523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Di Corso Holding S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 32.214.

Le bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15.09.2011.

Référence de publication: 2011132074/10.

(110152555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Diatec, Société à responsabilité limitée.Siège social: L-3321 Berchem, 28, rue de la Montée.
R.C.S. Luxembourg B 31.090.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011132075/10.

(110152317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Diversified European Credit S.A., Société Anonyme.Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 76.696.*Extrait Rectificatif Annule et Remplace le dépôt du 13/09/2011 Réf: L110147337*

En date du 27 juillet 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé:

- de nommer, avec effet au 27 juillet 2011, Monsieur Roland Frey, Frey Investment & Management Advisory, Bellevuesüasse 30, CH - 3073 Gümlingen BE, en qualité d'Administrateur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2012.

Luxembourg, le 22 septembre 2011.

Pour extrait sincère et conforme
Pour *Diversified European Credit SA*
Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2011132076/16.

(110152566) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Livin Real Estate, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 17, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 152.266.

Il résulte de la convention de cession de parts signée le 13 septembre 2011 que:

- 50 parts sociales de la société LIVIN REAL ESTATE S.A. R.L. ont été transférées de la société KLEE S.A. à la société YPSON S.A., et

Par conséquent, le capital social de la société est détenu de la manière suivante:

- 50 parts sociales par la société POLYFORM S.A.

- 50 parts sociales par la société YPSON S.A., ayant son siège social au 17, rue des Bains, L-1212 Luxembourg, enregistrée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 153.438

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2011.

Pour la Société
Un mandataire

Référence de publication: 2011132220/18.

(110152207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Erasmus Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 6, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 136.924.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 21 décembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 834 du 5. avril 2008.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Erasmus Investments S.à r.l.

Par procuration
Diane Wolf

Référence de publication: 2011132092/16.

(110152319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

European Commodity Clearing Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 42, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 134.195.

Il se dégage de l'acte d'assemblée générale extraordinaire de la société à responsabilité limitée European Commodity Clearing Luxembourg S. à r.l., n°1592/2011 du 25 juillet 2011, reçu par devant Me Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, que le siège social a été transféré.

En conséquence l'adresse professionnelle du gérant, Monsieur Josef Philipp TULLIUS, est 42, Avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Luxembourg, le 20 septembre 2011.

Pour extrait conforme

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2011132094/16.

(110152365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

EOI Fire S.à rl., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 29.734.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 80.582.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 8 septembre 2011

- La société TEAMAUDIT S.A., réviseur d'entreprises, ayant son siège social au 67, rue Michel Welter à L- 2730 Luxembourg, est nommée réviseur d'entreprises avec effet rétroactif en ce qui concerne les comptes annuels au 31 décembre 2010. Son mandat est renouvelé pour une période d'un an.

Fait à Luxembourg, le 8 septembre 2011.

Certifié sincère et conforme

EOI FIRE S.à r.l.

Référence de publication: 2011132099/15.

(110152667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Ebolux s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6415 Echternach, 7, rue Breilekes.

R.C.S. Luxembourg B 102.388.

—
Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 23 septembre 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011132098/10.

(110152308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

European Credit (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 72.192.

—
Extrait Rectificatif Annule et Remplace le dépôt du 13/09/2011 Réf: L110147330

En date du 27 juillet 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé:

- de nommer, avec effet au 27 juillet 2011, Monsieur Roland Frey, Frey Investment & Management Advisory, Bellevuesüasse 30, CH - 3073 Gümlingen BE, en qualité d'Administrateur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2012.

Luxembourg, le 22 septembre 2011.

Pour extrait sincère et conforme

Pour European Credit (Luxembourg) SA

Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2011132095/16.

(110152563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

EOI Fire S.à rl., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 29.734.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 80.582.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 8 septembre 2011

- La société TEAMAUDIT S.A., réviseur d'entreprises, ayant son siège social au 67, rue Michel Welter à L- 2730 Luxembourg, est nommée réviseur d'entreprises en ce qui concerne les comptes annuels au 31 décembre 2011. Son mandat est renouvelé pour une période d'un an.

Fait à Luxembourg, le 8 septembre 2011.

Certifié sincère et conforme

EOI FIRE S.à r.l.

Référence de publication: 2011132100/15.

(110152778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

EOI Sykes S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 27.214.080,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 80.583.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 8 septembre 2011

- La société TEAMAUDIT S.A., réviseur d'entreprises, ayant son siège social au 67, rue Michel Welter à L- 2730 Luxembourg, est nommée réviseur d'entreprises avec effet rétroactif en ce qui concerne les comptes annuels au 31 décembre 2010. Son mandat est renouvelé pour une période d'un an.

Fait à Luxembourg, le 8 septembre 2011.

Certifié sincère et conforme

EOI SYKES S.à r.l.

Référence de publication: 2011132101/15.

(110152659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

EOI Sykes S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 27.214.080,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 80.583.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 8 septembre 2011

- La société TEAMAUDIT S.A., réviseur d'entreprises, ayant son siège social au 67, rue Michel Welter à L- 2730 Luxembourg, est nommée réviseur d'entreprises en ce qui concerne les comptes annuels au 31 décembre 2011. Son mandat est renouvelé pour une période d'un an.

Fait à Luxembourg, le 8 septembre 2011.

Certifié sincère et conforme

EOI SYKES S.à r.l.

Référence de publication: 2011132102/15.

(110152756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

ESB-LUX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 84, Esplanade de la Moselle.

R.C.S. Luxembourg B 143.933.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 23 septembre 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011132103/10.

(110152304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

ESB-LUX S.à r.l. & Cie S.e.c.s., Société en Commandite simple.

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 84, Esplanade de la Moselle.

R.C.S. Luxembourg B 143.944.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 23 septembre 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011132104/10.

(110152303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

**Esmeralda S.A., Société Anonyme,
(anc. Regana S.A.).**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 72.721.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2011132105/11.

(110152621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Interimmobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 93.541.

EXTRAIT

Il résulte d'un courrier du 17 août 2011 que je démissionne de ma fonction d'administrateur de la société INTERIMMOBILIERE S.A., établie et ayant son siège social à L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim, inscrite au Registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 93 541.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011132168/13.

(110152266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2011.

Repco 49 S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 33.000,00.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 138.514.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 8 juillet 2011 approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Le mandat des administrateurs:

1. Monsieur Pii KETVEL, demeurant professionnellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
2. Monsieur Bernd JANIETZ, demeurant actuellement à 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur;
3. Monsieur Michael CHIDIAC, demeurant professionnellement à 22 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, administrateur;

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos en décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2011134197/19.

(110154148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2011.
